



SNUipp-FSU 67
4, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG
snu67@snuipp.fr
03 90 22 13 15

Strasbourg, le 15 mars 2020

Madame la Directrice Académique,

Le Premier Ministre vient d'annoncer, samedi 14 mars au soir, le passage au stade 3 de l'épidémie.

Nous reprenons ses propos :

*"Nous devons montrer plus de discipline dans l'application des mesures de lutte contre la diffusion du virus. J'appelle les Français à **éviter au maximum de se rassembler, limiter les réunions** amicales et familiales, n'utiliser les **transports en commun que pour aller au travail et seulement si la présence physique au travail est indispensable**. Par ailleurs, il est demandé à tous les Français de ne sortir de chez soi que pour faire des "courses essentielles" ou un "peu d'exercice".*

Notre département est particulièrement touché par cette épidémie (la région Grand Est est la plus touchée de France !).

Des personnels, enseignant.es, directrices et directeurs nous contactent en étant de plus en plus inquiets.

Les consignes ministérielles évoluent très souvent. Elles sont parfois contradictoires avec celles des rectorats, des directions académiques et des circonscriptions.

Nos collègues ne savent que faire tant les injonctions sont contradictoires d'un territoire, d'une circonscription à l'autre.

Ils ont conscience de la gravité de la situation.

Les équipes sont pleinement engagées, dans la mesure de leurs possibilités et moyens, pour faire face à la situation.

Nous vous demandons, madame la Directrice Académique, de leur faire confiance.

La continuité scolaire sera mise en place sans qu'il soit nécessaire que les enseignant.es soient physiquement présents.es dans les écoles.

Les directrices et directeurs d'école peuvent être joignables par les parents et ils trouveront le meilleur dispositif pour leur répondre. Les équipes peuvent également se coordonner et s'adapter en communiquant à distance.

D'un autre côté, les précautions d'hygiène concernant la situation sanitaire ne sont pas respectées pour assurer la santé des enseignants qui se rendraient dans les écoles. Le fait de se rendre dans les locaux, de côtoyer leurs collègues, voire les parents et des enfants de soignants puis de rentrer dans leurs familles est un vecteur aggravant de propagation du virus.

De plus, même s'ils sont volontaires, quelles mesures de protection sont mises en œuvre pour les enseignants.es qui accueillent des enfants de soignants ?

Au vu de la gravité de la situation et afin de ne pas exposer inutilement nos collègues et leurs familles nous vous demandons à ce que tous.tes les enseignants.es du premier degré puissent se rendre dans les écoles uniquement sur la base du volontariat et que des mesures de protection effectives soient mises en œuvre. **Nous souhaitons qu'une communication claire, et identique dans toutes les circonscriptions, soit envoyée dans la journée aux directrices d'école et aux collègues.**

Nous vous prions de croire, madame la Directrice Académique en notre dévouement au service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU 67,

Catherine Le Duff, Virginie Solunto,

Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU67

Handwritten signature of Catherine Le Duff in black ink, featuring a stylized 'C' and 'L'.Handwritten signature of Virginie Solunto in black ink, featuring a stylized 'V' and 'S'.